N° 7
31 AOÛT
2000

*Page 117
à 224*

Le B.O.

BULLETIN OFFICIEL
DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DU MINISTÈRE DE LA RECHERCHE

NUMÉRO
HORS-SÉRIE

PROGRAMMES DES LYCÉES

VOLUME 5 : CLASSE DE PREMIÈRE

Français et langues anciennes, séries générales et technologiques
Éducation civique, juridique et sociale, séries générales
Enseignement scientifique, série économique et sociale et série littéraire
Histoire-géographie, série scientifique
Mathématiques, option facultative, série littéraire et série scientifique
Mathématiques-informatique, série littéraire
Physique-chimie, série scientifique
Sciences économiques et sociales, série économique et sociale
Sciences de la vie et de la Terre, série scientifique

CLASSE DE PREMIÈRE

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE
SÉRIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A. du 9-8-2000. JO du 22-8-2000
NOR : MENE0001918A
RLR : 524-6
MEN - DESCO A4

Vu L. d'orient. n° 89-486 du 10-7-1989 mod.; D. n° 90-179 du 23-2-1990; A. du 21-12-1993; A. du 18-3-1999 mod.; avis du CNP du 27-6-2000 ; avis du CSE du 29-6-2000 et du 11-7-2000

Article 1 - À compter de l'année scolaire 2000-2001 les dispositions de l'arrêté du 21 décembre 1993, susvisé, relatif au programme de l'enseignement obligatoire des sciences économiques et sociales en classe de première économique et sociale, sont modifiées conformément au contenu de l'annexe une du présent arrêté.
Article 2 - À compter de l'année scolaire 2001-2002 les dispositions de l'arrêté du 21 décembre 1993 susvisé sont annulées et remplacées par celles fixées en annexe deux du présent arrêté.
Article 3 - Le directeur de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 9 août 2000
Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le directeur de l'enseignement scolaire
Jean Paul de GAUDEMAR

Annexe 1

Sciences économiques et sociales

Série économique et sociale

Allégement portant sur le programme défini par l'arrêté du 21 décembre 1993 - B.O. spécial n° 18 du 15 décembre 1994

■ À compter de l'année scolaire 2000-2001, l'horaire de l'enseignement obligatoire de sciences économiques et sociales en classe de première ES est modifié.
Un nouveau programme, prenant en compte cet horaire, sera appliqué à la rentrée 2001.
Pour l'année scolaire 2000-2001, le programme actuel reste en vigueur à titre transitoire.
À titre d'accompagnement, et afin d'harmoniser les pratiques qui seront mises en œuvre à cet effet, il est recommandé de faire porter les allégements principalement sur les points suivants:
1 - les aspects techniques des outils de la comptabilité nationale,
2 - le détail des différents agents de socialisation,
3 - le détail des politiques économiques et sociales.
Cette démarche sera conduite dans un souci de cohérence avec le programme de la classe de terminale.

Annexe 2

Sciences économiques et sociales

Série économique et sociale

Nouveau programme applicable à compter de l'année scolaire 2001-2002

"LA CONSTRUCTION DE LA SOCIÉTÉ : LIEN MARCHAND, LIEN SOCIAL, LIEN POLITIQUE"

I - PRÉSENTATION

1 - Finalités et objectifs des sciences économiques et sociales

Les sciences économiques et sociales, dans toutes les classes où elles sont enseignées, doivent conduire à la connaissance et à l'intelligence des économies et des sociétés contemporaines. Cet enseignement de culture générale a également pour objectif de concourir à la formation du citoyen, nécessaire au fonctionnement d'une démocratie où les choix économiques et sociaux revêtent une importance majeure, alors que l'insertion nationale dans le contexte européen et mondial les rend plus complexes.
Cela exige:
- d'amener les élèves à développer un raisonnement rigoureux à partir de l'étude des faits économiques et sociaux,
- de leur faire acquérir des éléments de connaissances scientifiques, des concepts, des méthodes, propres aux disciplines de référence du champ des sciences économiques et sociales,
- de combiner les problématiques et les outils d'analyse de différentes disciplines (économie, sociologie, science politique, droit).
Ces objectifs déterminent les méthodes de travail qui supposent:
- la collecte, le traitement et l'analyse de l'information économique et sociale,
- l'utilisation systématique du travail sur documents (écrit, audiovisuel, informatique), qui contribue à l'apprentissage de l'autonomie,
- la production de synthèses, commentaires, argumentations, dans le cadre de l'écrit comme de l'oral.
Ces méthodes actives peuvent être conduites en travail individuel et en petits groupes.
Cette démarche de questionnement critique du réel social permet, à la fois, de conduire les élèves à s'approprier des savoirs qui contribuent à leur formation de citoyen et de constituer une base pour de futures études de sciences sociales.

2 - Cohérence

Le programme de la classe de première porte sur les processus de construction de la société qui correspondent à trois réponses à une même question : qu'est-ce qui donne sa cohésion à une société et lui permet de "tenir" en tant que telle, sans exclure les conflits? L'éclairage économique met en lumière l'existence d'un lien marchand, l'éclairage sociologique celle d'un lien social, alors que la science politique souligne le lien civique. Ces trois perspectives sont retenues en classe de première: les deux premières sont approfondies dans ce programme d'enseignement obligatoire, alors que la troisième l'est dans l'enseignement de science politique, proposé en enseignement obligatoire au choix.
Le programme de la classe de première est articulé avec ceux des classes de seconde et de terminale quant aux méthodes et aux contenus. Dans cette perspective, les résultats des travaux menés sur les savoirs des élèves et leurs représentations sociales sont pris en compte pour distinguer les éléments sur lesquels s'appuyer pour aider les élèves à construire leurs apprentissages et ceux qui risquent de constituer des résistances. Les notions et concepts les plus difficiles sont progressivement approfondis sur les trois années alors que d'autres sont étudiés à l'une de ces étapes et peuvent ensuite être remobilisés.
L'évolution de la ressource horaire au bénéfice de la classe de terminale doit permettre de traiter effectivement les approfondissements suggérés durant cette dernière classe; les professeurs devront donc veiller, chaque fois que cette démarche est préconisée, à limiter leur enseignement à sa première étape.

3 - Présentation du document

Deux éléments constituent le programme de la classe de première:
- un tableau en deux colonnes présentant, selon les traditions de la discipline:
. les thèmes du programme
. les notions que les élèves doivent connaître et savoir utiliser
- des indications complémentaires à l'intention plus particulière des professeurs. Elles fournissent une grille de lecture indispensable à la mise en œuvre de ce programme et aux attendus de ce programme et elles suggèrent des approches possibles ainsi que des appuis documentaires.
L'ordre de présentation des contenus du programme n'est pas contraignant. Dans le cadre de sa liberté pédagogique, chaque professeur organise sa progression selon son projet et sa classe.

II - PROGRAMME

THÈMES DU PROGRAMME	NOTIONS que les élèves doivent connaître et savoir utiliser
Introduction : Lien marchand, lien social, lien politique	(cf. “indications complémentaires”)
1. Les activités économiques et sociales **1.1 Les activités économiques** **Une représentation du fonctionnement de l’économie** Les acteurs et leurs relations à travers un modèle simplifié de circuit économique	Entreprises, ménages, administrations, institutions financières, extérieur Production, revenu, dépense Offre, demande, marché
Les échanges extérieurs	Économie fermée, économie ouverte Balance courante, taux de couverture
La mesure de l’activité économique	VA (valeur ajoutée), PIB, taux de croissance, équilibre emplois-ressources, taux d’épargne, taux d’investissement
Le financement de l’économie Monnaie et crédit: la création monétaire	Capacité et besoin de financement, monnaie fiduciaire, monnaie scripturale, taux d’intérêt
Financement intermédié ou financement direct?	Actions et produits financiers Marchés financiers
1.2 L’organisation sociale et la culture **La structure sociale** Une classification de la population: les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)	Groupe social, catégories socioprofessionnelles
L’évolution des rapports sociaux: lutte des classes ou égalisation des conditions?	Individu, hiérarchie, domination, classes sociales, conflits
La socialisation: reproduction sociale ou interaction?	Valeurs, normes, rôles, statuts
La culture: patrimoine ou construction collective?	Intégration, acculturation, sous-culture, conflits culturels, modèles d’intégration
1.3 Le lien politique État et citoyenneté	Nation, participation, représentation, contrat social
2. La régulation économique et sociale **2.1 La coordination par le marché** **Les mécanismes du marché** La concurrence pure et parfaite	Coûts, élasticité, prix d’équilibre, conditions de la concurrence
La pluralité des formes de marchés imparfaits	Monopole, oligopole, concurrence monopolistique
L’entreprise et les marchés Stratégies de développement: alliances, innovations	Profit, productivité, économies d’échelle, concentration, différenciation
Les limites du marché	Externalités et biens collectifs
Marché et société L’institutionnalisation du marché	Droit de la concurrence, institutions, protection du consommateur
Rapports marchands et ordre social	Échange marchand, don
2.2 L’action régulatrice des pouvoirs publics **Objectifs : économiques, sociaux et politiques**	Égalité-inégalité / équité, redistribution, protection sociale, assistance / assurance
Formes : budget, réglementation, services publics	Prélèvements obligatoires, dépense publique, service public/privé
Limites : contraintes financières et défaillances de l’État	Équilibre budgétaire Bureaucratie
2.3 Régulation et cohésion sociale **Contrôle social: normes et interactions** Construction des normes	Règles, production des normes, contraintes, sanctions
Conformité et déviance	Déviance / délinquance, stigmatisation, Etiquetage, marginalité
Régulation sociale et conflits	Négociation, mouvements sociaux

III - INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

Ces indications complémentaires, à l’intention plus particulière des professeurs et dans le respect de leur liberté pédagogique, ont pour objet de favoriser l’harmonisation de leur lecture de ce programme et de délimiter le contenu de ses différents thèmes en proposant des perspectives pour leur mise en œuvre. Elles mettent l’accent sur les connaissances de base, les apprentissages fondamentaux et l’acquisition de savoirs structurants. Elles soulignent qu’il ne s’agit pas de décalquer des enseignements de science économique, de sociologie ou de science politique tels que les proposent les spécialistes universitaires, mais d’adapter les méthodes et résultats de travaux menés sur les thèmes du programme pour en faire des savoirs scolaires qui puissent être acquis par les élèves de la classe de première. Une telle adaptation ne réduit pas le programme à une liste de concepts, notions et mécanismes que les élèves auraient à apprendre. L’apprentissage de la conceptualisation en sciences économiques et sociales doit aider les élèves à problématiser des questions socialement vives et faciliter l’aller-retour entre conceptualisation et

investigation empirique. On pourra, d'une part croiser l'éclairage économique par le sociologique et le politique et, d'autre part, confronter des discours concurrents issus de chacun de ces domaines de savoir. On prendra garde néanmoins à ne pas verser dans un relativisme excessif qui pourrait laisser croire qu'en sciences sociales tous les discours se valent alors qu'il s'agit de montrer, au contraire, que dans ces sciences, des théories souvent concurrentes et parfois complémentaires sont nécessaires pour éclairer la réalité sociale.

Introduction (durée indicative : 1 semaine)

À titre d'introduction, il serait intéressant de présenter cette cohérence d'ensemble et de souligner que, si le programme concerne plus particulièrement la société française, on ne doit pas oublier son insertion dans le contexte européen et international.

1 - Les activités économiques et sociales

Cette première partie doit conduire les élèves à la maîtrise d'un certain nombre de concepts et de notions-clés qui leur permettront de comprendre le fonctionnement de nos économies, l'organisation sociale et le cadre politique de nos sociétés. Pour la clarté de l'exposé et pour des raisons didactiques, chaque domaine a été envisagé successivement. La seconde partie du programme se prêtera davantage à une approche transversale caractéristique des sciences économiques et sociales: on y mobilisera des concepts et des raisonnements issus des différentes disciplines concernées pour comprendre les sociétés contemporaines.

1.1 Les activités économiques (durée indicative: 6 semaines)

Une représentation du fonctionnement de l'économie

Le professeur soulignera que toute représentation du fonctionnement de l'économie passe par des modèles simplifiés de la réalité. Le schéma utilisé ici est inspiré de la Comptabilité nationale. Cette représentation est la plus largement diffusée internationalement: elle repose sur des concepts précis et constitue un langage commun pour les acteurs économiques.

Les acteurs et leurs relations à travers un modèle simplifié de circuit économique

Les acteurs retenus sont désignés selon leur fonction principale. Il s'agit d'élaborer avec les élèves un circuit économique simplifié et de définir les concepts élémentaires qui s'y rattachent (production, revenu, dépense, offre, demande, marché).

Les échanges extérieurs

Notre économie s'insérant de plus en plus dans un cadre mondial, ce circuit sera présenté en économie ouverte, en y intégrant les échanges extérieurs dont l'analyse sera faite en classe de terminale. On s'en tiendra donc ici à une analyse des échanges de marchandises et de services avec les outils dont la liste figure dans la colonne des notions à connaître et savoir utiliser. La balance des paiements n'est pas au programme.

La mesure de l'activité économique

La mesure de l'activité économique n'appelle pas à une étude de la comptabilité nationale envisagée sous l'angle technique. On ne présentera aux élèves ni le TES ni le TEE mais seulement les principaux concepts qu'ils devront pouvoir utiliser pour analyser la conjoncture et comprendre les mécanismes économiques présentés ultérieurement. Dans cette optique, l'étude de l'équilibre emplois-ressources est privilégiée. La liste des notions à connaître est volontairement limitée, dans le souci d'alléger le programme: ratios simples et d'usage courant en politique économique, un seul agrégat, le PIB.

Le financement de l'économie

L'étude de ce thème est nécessaire à la cohérence de la présentation des mécanismes fondamentaux. On pourra s'appuyer sur les représentations des élèves pour les transformer ou les enrichir. On évitera un degré de complexité trop important.

Monnaie et crédit: la création monétaire

- Les élèves devront être capables de préciser ce qu'est la monnaie, d'en connaître les formes et de distinguer la monnaie de ses supports matériels.
- On insistera sur l'aspect conventionnel de la monnaie mais aussi, au-delà de ses fonctions traditionnelles, sur son aspect institutionnel: la monnaie est au fondement même de nos économies et sa valeur est liée à la confiance que nous lui accordons.
- On expliquera aux élèves que la monnaie est un élément de la souveraineté mais pas forcément de la souveraineté nationale (euro).
- On soulignera que ce sont les banques qui créent la monnaie à l'occasion des opérations de crédit, et non l'Etat (en dépit de certaines représentations).

Les modalités de la création monétaire ne seront pas étudiées dans leurs aspects techniques; escompte et réescompte n'ont pas à être présentés.

- Il conviendra que les élèves connaissent la notion de taux d'intérêt, le crédit jouant un rôle de plus en plus important dans les échanges. Le professeur pourra utilement consacrer une séance de travaux dirigés à la notion de taux d'intérêt réel.

Financement intermédié ou financement direct?

Le rôle des marchés financiers sera abordé sans approfondir l'analyse de leurs mécanismes: il s'agit de montrer leur rôle dans l'ajustement des capacités et des besoins de financement, et d'expliquer aux élèves qu'il existe deux modes de financement de l'économie: le financement intermédié (lié au crédit étudié dans le point précédent) et le financement direct dont l'importance s'est développée.

En ce qui concerne les produits financiers, l'objectif est de faire prendre conscience aux élèves que les marchés inventent sans cesse de nouveaux produits pour s'adapter, et non d'en faire une présentation exhaustive; il serait opportun de s'appuyer sur des exemples pris dans l'actualité et retenant leur intérêt.

1.2 L'organisation sociale et la culture (durée indicative: 6 semaines)

On aborde ici la question de la construction du lien social et on s'attachera à mettre en évidence la spécificité de l'approche sociologique à travers l'étude de concepts fondamentaux.

La structure sociale

Il s'agit de montrer comment les sociétés occidentales contemporaines, égalitaires en droit, sont en fait traversées et structurées par des différences, des inégalités et des hiérarchies.

Une classification de la population: les professions et catégories socioprofessionnelles

Dans une optique d'apprentissage spiralaire, on invitera les élèves à une réflexion sur les principes de construction de "l'outil" PCS, en lien avec le programme de la classe de seconde. A partir d'exemples, on en montrera l'intérêt dans le repérage des groupes sociaux mais aussi les limites (en termes d'homogénéité / hétérogénéité par exemple). Les hypothèses qui sont au fondement de cet outil seront ainsi mises en évidence.

L'évolution des rapports sociaux: lutte des classes ou égalisation des conditions?

On présentera deux modèles de lecture possible des inégalités et des hiérarchies. Par exemple, celle en termes de classes sociales met l'accent sur la permanence et la dimension structurelle de conflits fondés sur la domination; celle en terme d'égalisation des conditions présente le

conflit comme une forme normale de l'interaction sociale et met plutôt l'accent sur la proximité sociale. Les enjeux qui sous-tendent ces modèles ne sont donc pas les mêmes.
Pour rester dans le cadre horaire imparti, cette présentation ne saurait être exhaustive; ses éléments seront mobilisés ensuite en classe de terminale.

La socialisation: reproduction sociale ou interaction?

La construction de la personnalité et de l'identité de l'individu est un processus culturel, aboutissant à "naturaliser" comportements et manières de penser.
Les processus de reproduction sociale pourront être mis en évidence à travers l'étude d'exemples. Mais on insistera aussi sur le caractère interactif et évolutif de la socialisation et sur le fait que la reproduction sociale n'élimine pas les possibilités de changement. Les connaissances acquises seront reprises en classe de terminale pour étudier la mobilité sociale.

La culture: patrimoine ou construction collective?

La culture, au sens sociologique du terme, permet de comprendre l'organisation des relations entre les individus. Les questions de l'unité et de la diversité culturelles au sein d'une même société, des différenciations sociales et des cultures de groupe, feront l'objet d'une attention particulière. On s'interrogera, à l'aide d'exemples, sur la part respective de l'héritage et de l'acculturation dans la culture d'une société. On envisagera différents modèles d'intégration et leurs limites, ce qui permettra de préparer à l'étude du lien social en classe de terminale.

1.3 Le lien politique (durée indicative: 2 semaines)

L'objectif de cette troisième sous-partie est d'évoquer une autre forme de lien qui unit les hommes en société: le lien politique. Elle devra souligner l'importance de ce lien et fournir les éléments indispensables pour aborder le programme de la classe de terminale.
Il importe de faire réfléchir les élèves à la relation entre Etat, citoyenneté et nation. On fera le lien avec l'option SES de la classe de première, où ces questions sont traitées de façon détaillée, et avec le programme d'éducation civique, juridique et sociale, la durée indicative limitant les développements.

2 - La régulation économique et sociale

2.1 La coordination par le marché (durée indicative: 6 semaines)

En se fondant sur les définitions données dans la première partie, on évitera une approche trop abstraite de la notion de marché; dans la mesure du possible, l'étude sera illustrée par des exemples. Le marché ne sera pas réduit à sa dimension économique; ses autres dimensions seront mises en évidence; la place du lien marchand sera relativisée.

Les mécanismes des marchés

La concurrence pure et parfaite

Le professeur se limitera à une présentation rapide de la formation de l'équilibre sur un marché de concurrence; la représentation graphique sera privilégiée; on peut faire comprendre le mécanisme d'ajustement de l'offre et de la demande sans présenter la totalité de l'analyse qui conduit à la formation de l'équilibre.
Les notions de la deuxième colonne seront appréhendées sous leur forme la plus simple: il s'agit de les présenter comme des outils permettant l'analyse des marchés.
En prenant des exemples, on pourra montrer que les marchés sont interdépendants - en particulier, marchés des produits et marchés des facteurs - mais sans aborder l'équilibre général.
On sensibilisera les élèves au caractère très restrictif des conditions de fonctionnement du modèle de la concurrence pure et parfaite.

La pluralité des formes de marchés imparfaits

Le desserrement des hypothèses permet de représenter de manière moins irréaliste le fonctionnement de l'économie: c'est ce que tentent de faire les modèles de concurrence imparfaite.
L'étude des marchés imparfaits pose les bases qui permettront de mieux comprendre les stratégies d'entreprises. Le lien pourra être fait avec la réglementation publique ou l'action des consommateurs.

L'entreprise et les marchés

Stratégies de développement: alliances et innovations

On cherchera à faire comprendre, par des exemples, pourquoi une entreprise a intérêt à se constituer une position dominante, comment elle peut utiliser cette position pour en tirer des avantages, comment ses concurrents peuvent réagir.
Il est souhaitable de donner toute leur place aux études d'entreprises en tant qu'organisations s'efforçant de développer leur marché et de maîtriser l'incertitude.
L'environnement local peut servir de référence. On ne cherchera pas à faire une présentation exhaustive des différentes stratégies d'entreprises, mais seulement à illustrer la diversité des stratégies. Pour cela, on privilégiera d'une part, les stratégies d'alliance et d'autre part, le rôle des innovations et de la différenciation des produits dans la compétition entre les firmes. On pourra s'appuyer sur des exemples, comme le téléphone portable.Ce thème se prête bien à la recherche documentaire, y compris sur l'Internet, à l'utilisation de la presse et aux visites d'entreprises.

Les limites du marché

On repérera les limites de la régulation marchande. On mettra en évidence les phénomènes d'externalités et l'existence des biens collectifs que le marché ne prend pas spontanément en compte.

Marché et société

L'institutionnalisation du marché

On montrera que le marché ne fonctionne pas (et n'a jamais fonctionné) sans règles de droit, qu'il suppose l'existence d'un certain nombre d'institutions (organisations professionnelles, tribunaux de commerce…) et le développement de nouveaux droits (droit de la concurrence et de la consommation). La participation au marché requiert des comportements adaptés: des exemples pris dans l'histoire et dans l'actualité permettront de montrer que les formes de socialisation au marché sont indispensables à son fonctionnement.

Rapports marchands et ordre social

Il s'agira surtout de montrer que, s'ils structurent notre société et s'étendent aujourd'hui à des domaines nouveaux, les rapports marchands ne sont pas les seuls et ne sont pas toujours les plus importants; on peut repérer d'autres formes de relations sociales dans le temps et dans l'espace. On pourra, par exemple dans le cadre des études d'entreprises, montrer la différence entre lien marchand (entre entreprises) et lien de subordination (au sein de l'entreprise) ou encore s'interroger sur la permanence du don, sous des formes diverses, dans les sociétés occidentales contemporaines.

2.2 L'action régulatrice des pouvoirs publics (durée indicative: 6 semaines)

Dans les économies ouvertes, les formes de la régulation et les modalités de l'intervention des pouvoirs publics se transforment. Au niveau national s'ajoutent les niveaux infra et supranationaux, notamment européen.

On proposera ici une première analyse de ces interventions, en insistant surtout sur les enjeux des politiques publiques.

Ces questions seront développées par la suite dans le programme de la classe de terminale.

Objectifs économiques, sociaux et politiques

Il s'agit d'amener les élèves à réfléchir sur les différents objectifs que peuvent poursuivre les pouvoirs publics en matière de politiques économiques et sociales.

Leur intervention peut trouver des justifications économiques dans les différentes défaillances du marché (voir 2.1: les limites du marché). De plus, elle peut avoir un fondement politique et social: la recherche de la justice sociale. Cet aspect ne sera pas traité de façon théorique, mais on pourra, par exemple, retenir le cas des politiques de discriminations positives dans l'éducation. En ce qui concerne la redistribution, il ne s'agira pas de dresser une liste de toutes les formes que peuvent prendre les politiques de redistribution mais de s'interroger sur l'objectif poursuivi. La protection sociale sera envisagée à partir du débat entre logique d'assurance et logique d'assistance.

Formes : budget, réglementation, services publics

Cette étude familiarisera les élèves avec des notions et des logiques indispensables pour aborder le programme de la classe de terminale où les politiques économiques seront étudiées. Sans viser à l'exhaustivité, on conduira les élèves à réfléchir aux critères qui président à des choix politiques révélateurs de choix de société.

On privilégiera l'étude du budget en étudiant les conséquences des choix effectués en termes d'efficacité économique et/ou de justice sociale. Il n'est pas souhaitable que cette étude donne lieu à des développements techniques.

Les choix qui s'offrent aux pouvoirs publics en matière de réglementation / déréglementation et les conséquences économiques et sociales qui peuvent en résulter (par exemple, s'agissant de la pollution: normes, taxes ou marché des droits à polluer) seront présentés brièvement.

La notion de service public sera introduite à partir d'un cas (téléphone ou rail par exemple).

Limites : contraintes financières et défaillances de l'Etat

On montrera que l'action des pouvoirs publics rencontre des limites à travers son financement, ce qui implique des choix. Par ailleurs, on présentera des exemples éclairant d'autres limites plus structurelles à partir desquelles on peut s'interroger sur le rôle des pouvoirs publics (choix entre réglementation et marché des droits à polluer; trappe à pauvreté et minima sociaux, par exemple).

2.3 Régulation et cohésion sociale (durée indicative: 6 semaines)

Il s'agira de montrer qu'il existe un ensemble de processus par lesquels la société, ou les groupes sociaux qui la composent, régulent les activités des individus, permettant l'entretien du lien social. On veillera à ne pas négliger la mise en évidence du rôle des acteurs eux-mêmes dans cette construction.

Contrôle social et interactions

Construction des normes

En prenant appui sur l'étude des processus de socialisation, on montrera comment les conduites des individus sont orientées par un ensemble normatif, mais aussi que les normes naissent et se transforment dans un processus de changement social souvent marqué par les conflits.

À partir de quelques exemples relatifs à la famille, au travail et aux relations professionnelles, on fera observer que les normes juridiques traduisent ou réfléchissent les normes sociales. Le droit (notamment les obligations et les sanctions qui lui sont associées) constitue un élément privilégié du contrôle opéré par la société sur ses membres.

Conformité et déviance

On s'interrogera sur les tensions entre, d'une part l'autonomie de l'individu et, de l'autre, le respect de cadres contraignants. On insistera sur le fait que normes et déviance entretiennent un rapport dialectique, délinquance et marginalité étant consubstantielles à la vie en société. On montrera que la déviance peut être envisagée comme un processus interactif et on mettra également l'accent sur le caractère relatif et éventuellement novateur des phénomènes de déviance.

Régulation sociale et conflits

Ce thème permettra de faire le lien avec le programme de la classe de terminale sur la question du changement social. À partir d'exemples, on montrera notamment comment les conflits peuvent acquérir la dimension de mouvements sociaux en remettant en jeu des éléments du système normatif (PACS, réduction du temps de travail…) et participer à la régulation sociale.

SUGGESTIONS COMPLÉMENTAIRES

On ne perdra pas de vue que certaines parties du programme se prêtent particulièrement à la présentation des principes élémentaires des enquêtes par sondage. On veillera à utiliser les technologies de l'information et de la communication pour mobiliser des ressources locales, nationales et européennes (banques de données, logiciels de simulation et de traitement, Internet).

Savoir-faire applicables à des données quantitatives

L'enseignement des sciences économiques et sociales en classe de première devrait être l'occasion de maîtriser les savoir-faire suivants, ce qui implique à la fois calcul et lecture (c'est-à-dire interprétation) des résultats. Les calculs ne sont jamais demandés pour eux-mêmes, mais pour exploiter des documents statistiques travaillés en classe.

- Calculs de proportion et de pourcentages de répartition;
- Moyenne arithmétique simple et pondérée, médiane;
- Lecture de représentations graphiques: diagrammes de répartition, représentation des séries chronologiques;
- Mesures de variation: coefficient multiplicateur, taux de variation, indice simple;
- Lecture de tableaux à double entrée;
- Évolution en valeur/en volume;
- Notion d'élasticité comme rapport d'accroissement relatif;
- Coût moyen, coût marginal (résolution graphique);
- Disparité, écarts inter-quartiles.